



L'avocat dans la désamorçage du conflit

Conseils pratiques publié le **28/03/2011**, vu **3753 fois**, Auteur : [Maître HADDAD Sabine](#)

Que vaut-il privilégier en matière de divorce: ? Le divorce gracieux ou le divorce contentieux ?

En matière de litige familial, le plus important est de tenter d'atténuer ou de désamorcer le conflit. Dépasionner le débat mais aussi écouter la souffrance de l'autre.

Lors de chaque rendez vous, l'avocat doit faire preuve d'une grande psychologie ,de patience et d'attention sans jamais "juger" l'autre.

Il doit rester le confident et se doit de comprendre l'attente du ou des conjoints .

De ce fait, Il s'agit d'y passer le temps qu'il faudra.

Le devoir de conseil est indispensable .

L'avocat doit donner confiance, rassurer, prévenir, et après avoir pesé le pour et le contre orienter dans le cadre de son devoir de conseil essentiel.

L'intuitu personae est indispensable dans toutes procédures touchant à la famille.

La confiance se gagne et se mérite.

Chaque affaire est un renouveau perpétuel.

Il n'y a pas de petites affaires.

La transaction amiable n'est jamais bien loin dans l'écoute, le respect et la sérénité.

Quelques concessions réciproques valent mieux qu'un procès pour faute, long et coûteux,mais aussi susceptible d'avoir des repercussions sur les enfants du fait d'un dialogue entaché voire devenu inexistant dans le couple.

La procédure pour faute doit être l'ultime choix car la bataille juridique influe toujours sur les relations présentes et à venir.

Elle peut devenir une question de principe pour l'époux bafoué, (adultère par ex) mais est-ce le meilleur choix?